



A.G.A-PL.FRANCE

ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE POUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES DE FRANCE

LE CHOIX D'AVANCER



20

NOS FORMATIONS

20



Si pour certains, choisir, c'est renoncer, quand la persévérance nous porte, le seul choix que nous ayons, c'est finalement d'avancer... quoi qu'il adienne ! La route est cependant semée d'embûches. Qui ne s'est pas posé à l'envi une kyrielle de questions sur le choix de sa filière, sur son organisation, sur son avenir. Il ne suffit pas en effet de poser sa plaque et de penser qu'elle attirera à elle seule des patients en nombre, avides de soins ou de conseils. Alors que beaucoup s'interrogent sur leur légitimité, au point de douter d'eux mêmes, sachez qu'un autre chemin est possible. En effet, ce n'est pas parce que les patients ou les clients ne viennent pas facilement et rapidement à vous, que vous ne devez pas croire en vos capacités. En vous ! Mais encore faut-il admettre qu'être libéral ne signifie pas nécessairement et exclusivement ce que le mot désigne littéralement. Il exprime aussi autre chose. Mais quoi ? En réalité, être libéral aujourd'hui, même si l'on exploite son activité en solo, désigne un vocable que d'aucuns jugent quelque peu avilissant, à savoir celui d'entreprise. Dès lors, que l'on soit thérapeute, avocat ou architecte, ne faut-il pas se poser les questions que se pose tout chef d'entreprise soucieux de pérenniser son activité, voire de booster son business. Ces questions ne sont pas si nombreuses. La première « *comment développer mon activité pour assurer mon avenir et celui de mes proches* » est déterminante. Puis suit toute une série de questions subséquentes : que puis-je faire pour me faire connaître sans trahir mes valeurs, comment faire en sorte que mon activité soit viable, mon organisation comptable est-elle suffisamment solide pour résister aux assauts d'un éventuel contrôle fiscal, ma capacité d'épargne est-elle suffisante pour me garantir un niveau de vie convenable à la retraite...

Mais où trouver les réponses à ces questions, quelle formation pourrait m'aider ? Vous informer pour vous permettre de maîtriser les évolutions du marché comme les nouvelles contraintes législatives ou réglementaires : tels sont les ressorts essentiels des actions de formation que l'AGA-PL.FRANCE, votre association de gestion agréée, organise périodiquement. Retenez dès à présent le ou les thèmes qui vous intéressent. Et si le bureau régional dont vous relevez vous adresse une invitation, n'hésitez surtout pas à lui retourner le bulletin de participation.

Vous serez toujours la ou le bienvenu !

LES PLUS DE NOS FORMATIONS

- Des sessions de courte durée
- Des journées de formation
- Des thèmes centrés sur l'entreprise libérale et sa gestion
- Les animateurs : que des professionnels
- Une pédagogie dynamique, ludique et productive
- Des échanges et des partages d'expériences
- Une ambiance toujours conviviale
- Le coût des formations est compris dans la cotisation annuelle
- Pour chacun de ces thèmes, vous avez la possibilité de vous procurer une fiche-programme décrivant son contenu

Pour tout renseignement :

aga_formation.adherent@fiducial.fr

www.aga-pl-france.fr

L'ESPRIT DE NOTRE FORMATION

Penser l'avenir... pour le rendre présent

« Se focaliser sur l'essentiel, se placer en situation constructive, s'interroger sur ce qui peut advenir comme sur ce qui peut être fait... bref vous donner les clefs pour comprendre et finalement pour agir », tels sont les principes qui définissent notre offre de formations. En misant sur une méthode structurée, rigoureuse et progressive associée à une pédagogie dynamique et ludique, les formations que l'AGA-PL.FRANCE vous propose répondent en tout cas à une double exigence de compétences et de plaisir. Elles sont aussi l'occasion de contacts et d'échanges ; on y partage des idées, des expériences et des savoir-faire.

SES MODALITÉS PRATIQUES

Qui peut participer à nos formations ?

Les formations présentées dans cette brochure sont ouvertes à tous nos adhérents, qu'ils relèvent d'un secteur libéral de la santé ou de tout autre secteur (droit, technique, immobilier, art...). Le conjoint (ou le compagnon) du chef d'entreprise peut aussi y participer.

Quand ont-elles lieu et comment s'y inscrire ?

Si le présent catalogue dresse la liste des thèmes que nous sommes en mesure de vous proposer, chacun de nos différents bureaux vous adresse ensuite des invitations selon un calendrier défini en région. N'hésitez donc pas à nous retourner votre bulletin d'inscription chaque fois que vous êtes convié à participer à l'une de nos formations. Attention : pour toute annulation d'inscription, nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir au plus tôt. De même, nous nous réservons le droit d'annuler une réunion si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Où se déroulent-elles ?

La plupart du temps dans des établissements hôteliers. À l'exception toutefois de certains de nos ateliers ou de journées qui peuvent se tenir dans nos bureaux.

Combien coûtent-elles ?

Votre cotisation d'adhérent de l'AGA-PL.FRANCE comprend l'accès gratuit à nos formations.

LE PROGRAMME DE 2020

GESTION FISCALE, SOCIALE ET JURIDIQUE

Contrôle fiscal : l'éviter, s'y préparer

Les signaux d'alerte - Les pouvoirs de l'administration - Les procédures - Les garanties et les recours - La prévention et le rôle des AGA

Licenciement : les nouvelles règles

Les instances représentatives du personnel - La négociation collective - Les particularités du contrat de travail - La procédure et le barème des indemnités de licenciement

Professions de santé : tous les modes d'exercice

Le remplacement - Le contrat de collaboration - L'installation en solo - L'exercice en groupe

Deux heures,
le plus souvent
en soirée

SUIVI DE VOTRE ACTIVITÉ

Découvrir la comptabilité adaptée aux libéraux

L'adhésion à une AGA - Les règles base - La technique comptable

La 2035, tous nos conseils pour bien la remplir

La 2035, pour qui, pour quoi ? - Présentation générale de l'imprimé - Présentation ligne par ligne

Trois heures,
le matin ou
l'après-midi

DÉTECTION ET PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS

Se faire payer et prévenir les impayés

Le recouvrement - Les dispositions légales - Les CGV - Des outils simples pour réduire le compte clients

Gestion des risques professionnels, le point sur vos obligations

Pénibilité : le dispositif en vigueur - Le DUER, de l'obligation à la prévention - La démarche et nos conseils - Quelques exemples

Deux heures,
le plus souvent
en soirée

GESTION DE PATRIMOINE

Vie à deux : choisissez le bon statut !

Vivre à deux, comment ? - Avant de mourir : les dernières volontés et les mesures préventives - Organiser sa succession - Transmettre ses biens

Retraite : quand partir et avec quelle pension ?

Le constat et le contexte - La réforme à venir - Le calcul des pensions - Les enjeux et les opportunités - Le financement de sa retraite

Protection sociale des indépendants : que pouvez-vous espérer ?

Salarié vs indépendant - La couverture sociale de la SSI - La situation du conjoint - Les pistes d'amélioration

La location meublée : pour augmenter son patrimoine et réduire ses impôts

Le cadre juridique de la location meublée - La fiscalité du loueur en meublé - Son régime social - Les questions à se poser avant de se lancer

Deux heures,
le plus souvent
en soirée

MANAGEMENT ET COMMUNICATION

Gérer son temps et ses priorités

Découvrir son rapport au temps - Se fixer des objectifs et des priorités - Utiliser les bonnes pratiques et les bons outils - Savoir dire non et déléguer

Devenez un créatif de choc !

Développer sa propre créativité - Favoriser la créativité de son équipe - Utiliser la créativité comme levier de performance

Écrire pour être lu

Avant de rédiger : les idées, le plan et la structure - Un impératif : rédiger vite et bien - Valoriser ses écrits par l'image - Faire un courrier, un rapport, un communiqué de presse...

Bien se connaître pour mieux communiquer avec les autres

Découvrir les fondements et les mécanismes de la pensée - Comprendre son propre style de communication - Identifier celui des autres et s'adapter à ses interlocuteurs habituels

Une journée,
de 9h à 17h30



NOS AUTRES MISSIONS

Vous prémunir contre les risques fiscaux

En complément de l'action des experts-comptables et en relation avec eux, pour votre sécurité fiscale, nous avons mis en place un service d'assistance et de prévention. Commencant par un contrôle formel et systématique de votre déclaration de résultats (et le cas échéant de vos déclarations de TVA et de CVAE), il est suivi par un examen plus pointu de la cohérence et de la vraisemblance de leur contenu.

Vous donner les moyens de suivre votre gestion

La prévention des difficultés économiques et financières

À la fin de chaque année, vous recevez -par courriel- un dossier sur la situation financière et économique de votre entreprise ou de votre cabinet : c'est le dossier d'analyse économique. Son but ? Dresser une mise en perspective de vos résultats comparés aux principaux postes de votre activité sur trois ans. Vous y trouverez aussi une analyse des points marquants de votre exploitation ainsi qu'un diagnostic des points forts comme des points à améliorer. Il est agrémenté de nombreux tableaux et autres graphiques.

Les statistiques professionnelles

Pour vous aider à vous situer par rapport à vos confrères, nous publions, chaque année, des statistiques professionnelles, établies par secteur d'activité et par tranche de recettes. Des données particulièrement fiables et représentatives, compte tenu de l'importance de notre panel !

Vous conseiller et vous informer

Une information régulière

Avec à la clef toute l'actualité du monde de l'entreprise libérale, des conseils et des repères, un dossier thématique, des enquêtes... vous recevez deux fois par an - toujours sur votre boîte mail - « l'AGA PLUS », une revue d'information.

Un accueil et des conseils

Vous pouvez naturellement nous interroger pour trouver une réponse à vos préoccupations ; au besoin, nous vous aidons à trouver le spécialiste susceptible de vous renseigner.



A.G.A-PL.FRANCE

ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE POUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES DE FRANCE
Association de Gestion régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publiée au Journal Officiel du 4 mars 1978
Agrément délivré par la DGFIP le 29 mars 1978 - Agrément renouvelé le 12 juin 2014
Numéro d'identification 2-02-490 - N° TVA CEE FR 70 314 174 160
Siège social : 60 rue du Bon Repos - CS 70805 - 49008 Angers Cedex 01